

[1177-2020]

	Adoption	Cession
Chat		
1 an à < 8 ans	175 \$ + dépôt ¹	80 \$
Moins de 12 mois	200 \$ + dépôt ¹	80 \$
8 ans et plus	110 \$ + dépôt ¹	100 \$
Femelle et portée		150 \$
Situation d'urgence ⁵		40 \$
Chiens		
1 an à < 8 ans	250 \$	110 \$
Moins de 12 mois	300 \$	110 \$
8 ans et plus	120 \$	125 \$
Femelle et portée		175 \$
Situation d'urgence ⁵		60 \$
Autres animaux domestique	10 \$	50 \$
Récupération d'un animal²	Frais de garde de 15 \$ par jour	
Location de cage/trappe³	Dépôt de 50 \$ (remboursement conditionnel aux conditions de la note 3)	
Service de capture avec cage⁴	50 \$	
¹ Pour l'adoption d'un chat non stérilisé, un dépôt de 50\$ est exigé à l'acquéreur, en sus du montant relatif à l'adoption. Ce dépôt lui sera remboursé sur présentation d'une preuve de stérilisation émis par un vétérinaire reconnu par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ).		
² Récupération par son gardien, d'un animal capturé en situation d'errance ou pris en charge temporairement par le Centre de services animaliers.		
³ Modalités de remboursement de location de cage/trappe : dépôt remboursable en entier si la cage/trappe est rapportée en bon état, avec ou sans animal capturé à l'intérieur, dans les sept (7) jours suivant le prêt. Un montant de 10 \$ est retranché pour chaque jour de retard.		
⁴ Pose de la cage par le demandeur, reprise de la cage et de l'animal par le Centre de services animaliers de Rimouski.		
⁵ Situation d'urgence normalement référée par le CISSS ou par un corps policier, amenant la prise en charge permanente d'un animal dont le propriétaire ne peut plus assurer la garde.		